

Région académique  
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

DIPE/19-821-607 du 01/07/2019

**ARRETE MODIFICATIF RELATIF AU CERTIFICAT DE PROFESSIONNALISATION LUTTE CONTRE  
LE DECROCHAGE SCOLAIRE**

Destinataires : Tous destinataires

Dossier suivi par : Division des personnels enseignants, d'éducation et des psychologues de l'éducation nationale

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-après l'arrêté modificatif qui annule et remplace l'arrêté du 4 juin 2019 paru au bulletin académique n° 818 du 10 juin 2019, relatif au certificat de professionnalisation en matière de lutte contre le décrochage scolaire

*Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Pascal MISERY, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille*

Le recteur de l'académie d'Aix-Marseille

**VU** le décret n°2017-791 du 5 mai 2017 relatif au certificat de professionnalisation en matière de lutte contre le décrochage scolaire

**- A R R E T E -**

**ARTICLE 1** – Cet arrêté annule et remplace l'arrêté du 4 juin 2019 paru au bulletin académique du 10 juin 2019

**ARTICLE 2-** Les enseignants dont le nom suit sont réputés être titulaires du certificat de professionnalisation en matière de lutte contre le décrochage scolaire :

**1- Enseignants titulaires recrutés par la voie de concours de recrutement de professeurs certifiés et de professeurs de lycée professionnel dans la section CPIF**

BELAMRI Hafida, CAPES CPIF, formatrice MLDS  
CAILLOL Denis, PLP CPIF, coordonnateur réseau  
CASTAGNIER Michèle, PLP CPIF, formatrice MLDS  
CHALABI Jeannine, PLP CPIF, formatrice MLDS  
CORDONNY Marion, PLP CPIF, formatrice MLDS  
DUC GONINAZ Philippe, PLP CPIF, formateur MLDS  
HAWKINS Coralie, PLP CPIF, coordonnatrice réseau  
HEINRICH- ANDRASH Pascale, PLP CPIF, coordonnatrice réseau  
LURMIN Christine, CAPES CPIF, formatrice MLDS  
MAALLEM Kaltoum, CAPES CPIF, formatrice MLDS  
MARTINS Isabelle, PLP CPIF, formatrice MLDS  
MUREAU Lydie, CAPES CPIF, formatrice MLDS  
ROUZIER Michèle, CAPES CPIF coordonnatrice réseau  
SESSA Sofia, PLP CPIF, coordonnatrice réseau

**2- Agents contractuels en CDI exerçant leur activité à temps complet depuis au moins 3 ans à la date d'entrée en vigueur du décret n°2017-791 du 5 mai 2017**

AGGOUN Fatima, formatrice MLDS  
BADI Halima, formatrice MLDS  
BENAMMAR Mansouria, formatrice MLDS  
BOUZID Kadoudja, formatrice MLDS  
CAIN Nathalie, formatrice MLDS  
CARION Vianney, formateur MLDS

CAYRIER Stéphane, coordonnateur réseau  
CROVILLE Cécile, formatrice MLDS  
DA SILVA Antoinette, coordonnatrice réseau  
DOLOU Brigitte, formatrice MLDS  
FETIQUE Carole, formatrice MLDS  
GUILHEM Laurence, formatrice MLDS micro lycée  
HAMON Olivier, formateur MLDS  
HESSE Maryse, formatrice MLDS  
HEINRICH Olivier, formateur MLDS  
LAZAR Hayette, formatrice MLDS  
LORIOT Marie Isabelle, formatrice MLDS  
LOUKI Zohra, formatrice MLDS  
MONIER Tayakout, formatrice MLDS  
SENCRISTO Patricia, coordonnatrice réseau  
TERSEN Valérie, formatrice MLDS

**3- Personnels titulaires exerçant leur activité à temps complet depuis au moins 3 ans à la date d'entrée en vigueur du décret n°2017-791 du 5 mai 2017**

GAYDON Gwenaëlle, CPE, chargée de mission MLDS

**ARTICLE 3** le Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille est chargé, de l'exécution du présent arrêté.

Aix-en-Provence, le **26 JUIN 2019**

**Pascal MISERY**  
**Secrétaire Général d'académie**

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long tail, positioned below the printed name and title of the Secretary General.